



## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame DIRICKEN-BEBRONNE** demeurant à 4890 Thimister-Clermont, Cour Palant 22.

Le terrain concerné est situé à 4890 THIMISTER-CLERMONT, **Cour Palant, 22** et cadastré Division 2, section C n°149Z  
Le projet consiste en le **Placement d'une clôture à front de voirie composée d'un muret en moëllons et de portiques coulissants en acier Corten** et présente les caractéristiques suivantes :

*Annonce de projet réalisée en application de l'art. D.IV.40 - Ecartis au permis d'urbanisation : Placement d'une clôture à front de voirie composée d'un muret en moëllons et de portiques coulissants en acier Corten d'une hauteur de 1.20m.*

Le dossier peut être consulté les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que les mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h30 à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du Service de l'Urbanisme (087/44 65 16, [urbanisme@thimister-clermont.be](mailto:urbanisme@thimister-clermont.be)) dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/04/2024 au 07/05/2024 au Collège communal** par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT